Fribourg, Suisse. — N° 33 — 42me année. Le numéro 5 centimes Vendredi 9 février 1912

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 16 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames	50 »	

D. I. X. M. V. X.

Nouvelles du jour

M. Pichon, qui fut ministre des affaires étrangères dans le cabinet Briand, a fait, hier, au Sénat français, son grand discours sur l'accord franco-allemand. Il a été sévère pour M. Caillaux, confirmant que l'ex-président du conseil, quand il n'était que ministre des finances du cabinet Monis, avait négocié en sous-main, avec l'Allemagne, au sujet du Maroc, faisant au gouvernement allemand des propositions graves, désavantageuses pour la France. M. Pichon s'est déclaré mécontent du traité franco-allemand, *accusant les négociateurs de* Berlin d'avoir eu pour but de maintenir des clauses obscures afin d'avoir le moyen de réclamer ultérieurement de nouvelles compensations. M. Pichon a finalement déclaré qu'il voterait contre la ratification du traité, tout en disant qu'il comprenait le gouvernement de demander que les Chambres ne refusent pas un vote favorable. M. Pichon a été beaucoup applaudi et on se rendait compte qu'il traduisait exactement le sentiment national.

⁂

La *Gazzetta del Popolo*, de Turin, explique d'une façon assez plausible le but du voyage du général Caneva en Italie. D'après ce journal, le gouvernement désire terminer la guerre actuelle, qui énerve les soldats et qui pourrait finir par fatiguer l'opinion publique. On craint, en effet, dans les milieux gouvernementaux, que le peuple, impatienté des maigres résultats de la campagne, ne demande au gouvernement s'il se rendait bien compte des difficultés qui l'attendaient en Tripolitaine, avant de déclarer la guerre. *On croit que, des conférences* qui ont eu lieu actuellement à Rome entre le général Caneva et les ministres, il surgira une modification du plan d'expédition, car, bien que le général Caneva ait toujours réussi à repousser les Turcs des positions italiennes, on lui reproche généralement de n'avoir jamais utilisé la retraite de l'ennemi pour l'anéantir en faisant irruption à travers ses lignes de défense.

En outre, la situation politique du cabinet Giolitti n'est pas très sûre. Il dispose toujours d'une majorité écrasante au Parlement ; mais c'est dans son propre sein que l'accord a cessé de régner au sujet des questions relatives à la guerre. Certains ministres seraient, *dit-on, partisans d'une action plus* énergique de l'Italie ; le bruit court à Rome et à Milan que 30,000 hommes vont être appelés sous les armes pour porter un coup décisif aux Turcs et l'on recommence également à parler de l'imminence d'une action navale dans la mer Egée.

⁂

Nous signalions, l'autre jour, que la visite du grand-duc André, cousin germain du tsar, à Vienne, signifiait le rapprochement de l'Autriche et de la Russie sous l'action de l'archiduc héritier François-Ferdinand. Cette signification s'accentue. Le grand-duc a prolongé son séjour à Vienne pour assister à un déjeuner offert par l'archiduc héritier, et il a invité celui-ci à prendre part aux chasses de la cour de Russie en automne prochain.

⁂

Une entente a été conclue en Crète entre les partisans crétois de Vénizelos et les autres partis de l'île. En conséquence, le Parlement révolutionnaire crétois a décidé à l'unanimité de *nommer une commission chargée de* travailler à l'annexion de la Crète à la Grèce, de concert avec le gouvernement. Cette commission sera composée du président et du bureau du Parlement, ainsi que de trente députés. En outre, il a été décidé de préparer en Crète des élections au nouveau Parlement hellénique.

Le gouvernement actuel de la Crète restera en fonctions sous le titre de « Comité exécutif révolutionnaire provisoire ». Le Parlement a décidé enfin que tous les fonctionnaires chrétiens et musulmans de l'île seront désormais assermentés au nom du roi de Grèce.

⁂

Il vient de se constituer en Espagne un comité pour honorer l'écrivain Perez Galdos, l'auteur de plusieurs œuvres dramatiques, en particulier *Electra*, qui fit tant de bruit par *son caractère nettement anticatholique*. Plusieurs catholiques ont donné leur nom à ce comité, disant qu'ils ne veulent qu'honorer un écrivain renommé sans approuver l'esprit sectaire qui transparaît dans beaucoup de ses œuvres. Mais, dans une note officieuse, l'*Osservatore romano* déplore justement une pareille participation « qui peut donner naissance, surtout parmi le peuple, à des équivoques et à des confusions très déplorables ».

« Certains dédoublements, ajoute l'organe officieux du Vatican, ne sont pas possibles et ils font toujours du mal. Du reste, que ces catholiques ne se fassent pas illusion : leur présence n'enlèvera pas à cette manifestation le *caractère que leurs adversaires veu*lent lui donner. C'est l'occasion de recommander de nouveau aux catholiques de s'en tenir toujours aux principes fondamentaux de conduite (spécialement dans la vie publique) qui correspondent aux instructions pontificales. Et ces principes leur conseillent précisément l'abstention là où leur présence peut faire supposer ce qui n'est pas, peut attribuer des intentions et des approbations qui ne sont pas, mais qui précisément pour cela ne doivent jamais apparaître, pas même lorsqu'elles s'appuient sur des distinctions qui sont toujours difficiles à comprendre. »

⁂

L'Allemagne a demandé au gouvernement des *Etats-Unis* quelle position il comptait prendre en présence des événements de Chine. Au lieu d'une réponse sibylline, comme en donne la diplomatie européenne, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères à Washington a remis à l'ambassadeur allemand une note disant que les Etats-Unis étaient d'avis que les puissances devaient éviter toute ingérence dans les affaires intérieures de la Chine et respecter l'intégrité de l'empire du Milieu. Les Etats-Unis refuseront de consentir des emprunts à la Chine aussi longtemps qu'ils n'auront pas la certitude que ces emprunts ne serviront pas la cause de l'un ou de l'autre des partis en présence.

L'Allemagne et les Etats-Unis sont logés à la même enseigne : ils ne peuvent pas espérer quelque chose dans un partage de l'empire chinois et ils proclament la théorie du désintéressement avec l'espoir de l'imposer à la Russie et au Japon. Mais les événements montreront dans quelques années que les Russes et les Japonais se seront taillé des pourpoints dans le manteau impérial chinois.

⁂

On se rappelle le rôle important joué aux dernières élections législatives anglaises par l'élément des suffragettes et des femmes socialistes. Entre toutes, la comtesse Warwick, appartenant à la plus haute aristocratie anglaise, s'était fait remarquer *par les discours que, du haut d'une* voiture, elle prononça, dans toutes les rues et sur toutes les places de Londres, en faveur des candidats socialistes.

Elle ne veut pas limiter son champ d'action à la seule Angleterre et elle a accepté de faire aux Etats-Unis et au Canada une série de vingt-six conférences qui lui seront payées 7,500 fr. chacune, soit au total 195,000 francs. Elle s'embarquera le 2 mars pour l'Amérique.

La comtesse travaillant pour les socialistes répète le geste de celui qui scie la branche d'arbre sur laquelle il est assis.

La cérémonie du Sacre

Le nom d'évêque est ancien dans l'Eglise ; il remonte au temps des apôtres. Il signifie que ce dignitaire est une sentinelle. A la fin du premier siècle, le Pape saint Clément statua que la chaire de l'évêque occuperait une place élevée dans le sanctuaire, pour marquer les fonctions de sa charge : surveiller le peuple et le protéger contre les ennemis du dehors.

De toutes les cérémonies de l'Eglise, la consécration des évêques est l'une des plus solennelles. La liturgie y déploie toute la richesse de son merveilleux symbolisme. L'onction des prêtres, des rois et des prophètes de l'Ancien Testament est rappelée et renouvelée, tandis que les prières traduisent les plus hautes vérités de la religion et de la foi catholique.

Plus les pouvoirs accordés à l'évêque sont étendus, plus haute est la dignité qui lui est conférée, plus l'Eglise met de sagesse dans son choix et de pompe dans la consécration de l'Elu.

Vulgairement nous appelons *sacre* la *consécration d'un évêque.*

Dès le IIIme siècle, trois évêques devaient assister à l'ordination et le Concile de Nicée, en 325, consacre cet usage (canon 4e).

L'Eglise désire que tous les évêques de la région assistent ou soient représentés au sacre d'un nouvel évêque ; *elle demande que trois pontifes procè*dent à cette cérémonie et fassent descendre sur l'Elu l'abondance des grâces et des bénédictions célestes.

Pour le sacre de Mgr André Bovet, c'est Son Excellence Mgr Dominique Jaquet, archevêque de Salamine, qui sera le prélat consécrateur. Mgr André Bovet sera assisté de S. G. Mgr Jacques Stammler, évêque de Bâle et Lugane, et de S. G. Mgr Joseph Abbet, évêque de Bethléem, abbé de Saint-Maurice.

Bulle. Serment. Examen.

L'ordination épiscopale est de droit réservée au Souverain Pontife. Quand elle a lieu en dehors de Rome, il est nécessaire qu'elle soit autorisée par un mandat apostolique. C'est pourquoi la consécration du 13 février sera précédée de la lecture de la Bulle du 30 novembre 1911, portant la signature de S. Em. le cardinal Agliardi, qui autorise Mgr Bovet *à se faire sacrer à Fribourg, un autre* jour que le dimanche ou une fête d'apôtre, à choisir l'évêque consécrateur et les deux évêques assistants.

L'autel du sacre sera celui de Saint-Martin, au milieu, en avant du chœur de St-Nicolas ; les Assistants, vêtus pontificalement, conduiront au milieu d'eux celui qui doit être consacré, et le présenteront au Consécrateur. Le premier Assistant (Mgr Stammler) remettra la Bulle apostolique ; le secrétaire du consécrateur en donnera la lecture.

Mgr Bovet, à genoux au milieu de l'autel, prêtera ensuite serment de fidélité à l'Eglise et d'obéissance au Saint-Siège ; il s'engagera à promouvoir de toutes ses forces le bien du diocèse de Lausanne et Genève qui lui est confié, à y maintenir la foi dans toute sa pureté, à veiller sur la conduite du clergé et du peuple.

Le consécrateur interrogera ensuite l'élu sur divers articles relatifs à la discipline et aux mœurs ; il lui posera plusieurs questions touchant la foi à la Sainte Trinité, à l'Incarnation, au Saint-Esprit, à l'Eglise, au baptême, à la vie éternelle, à l'origine divine de l'Ancien et du Nouveau Testament.

*Voulez-vous, pour la gloire de Dieu, ajouta le consécrateur, vous montrer affable et miséricordieux envers les pau*vres, les étrangers et ceux qui souffrent ? Touchante question que celle-là ! Elle nous montre que l'Eglise n'accepte comme pasteurs légitimes que ceux qui aiment Jésus-Christ dans la personne du pauvre et de l'étranger.

Après cette assurance de fidélité à l'Eglise et de ce témoignage public de *foi, la messe commence. L'élu se tient* au pied de l'autel, à gauche de l'officiant et récite avec lui les prières et la confession habituelles.

Au moment de monter à l'autel, celui qui doit être consacré et ses deux assistants retournent au petit autel dressé à droite du premier : là, on lui ôte la chappe, on lui met la croix pastorale, on décroise son étole ; on le revêt de la tunique, de la dalmatique, de la chasuble de couleur blanche et on lui passe le manipule au bras gauche. Couvert des ornements pontificaux, l'élu monte à l'autel et dit avec le consécrateur, resté à l'autel Saint-Martin, l'introït, le Kyrie, le Gloria, les oraisons, l'épître, le graduel et le trait. On ajoute à la collecte du jour l'oraison pour la consécration de l'évêque : *Ecoutez, ô Dieu tout puissant, nos très humbles prières afin que, dans ce que nous devons faire de si grand, la faiblesse de notre ministère soit soutenue par l'effi*cacité de votre action...

L'acte du sacre

C'est avant l'Evangile que s'accomplit l'acte solennel du sacre, parce que ce moment de la messe rappelle l'élection des disciples à l'apostolat. Les deux assistants conduisent de nouveau l'élu au consécrateur. Celui-ci rappelle la mission de l'évêque qui doit juger, interpréter les Ecritures, consacrer, ordonner, offrir le sacrifice, baptiser et confirmer. Il s'adresse à tous les fidèles présents, les invite à faire monter vers Dieu une ardente prière.

Celui qui doit être consacré se prosterne au pied de l'autel, le visage contre terre ; tous s'agenouillent et l'on récite les *Litanies des saints.* Combien émou*vante est cette réunion de toutes les* voix et de tous les cœurs demandant aux héros de la vie chrétienne qui sont au Ciel d'intercéder auprès de Dieu et d'obtenir de sa miséricordieuse bonté l'abondance des dons célestes !

A la fin des Litanies, le consécrateur et les évêques assistants bénissent trois *fois l'élu par ces paroles : Nous vous supplions, Seigneur, de bien vouloir le bénir, le sanctifier et le consacrer...*

Le livre des Evangiles ouvert. — Tout est prêt en vue du grand acte du sacre. Entouré de ses deux assistants, l'élu vient se mettre à genoux au pied de l'autel. Le consécrateur, aidé par les deux assistants, lui met le livre des Evangiles ouvert sur les deux épaules en le faisant un peu appuyer sur sa tête ; ce livre demeure en cet état toujours ouvert, soutenu par un chapelain, jusqu'à ce qu'on le prenne pour le faire toucher après l'onction des mains.

Ce rite est très ancien : il est prescrit déjà en 398 par le premier canon du quatrième concile de Carthage. Saint Jean Chrysostome, au début du Vme siècle, nous en donne le sens mystérieux : on veut faire comprendre à l'élu qu'il demeure soumis à des lois, bien qu'il devienne le chef de ses frères. Supérieur aux autres, il doit lui-même reconnaître la supériorité de l'Evangile et se soumettre à ses préceptes. Et comme la *science de l'Evangile vient de Dieu, Dieu* seul peut révéler ce que ce livre a de profond et de caché ; on implore pour le nouveau docteur des peuples le don d'intelligence. C'est pourquoi les trois évêques imposent les mains sur la tête de l'élu et appellent en son âme l'Esprit sanctificateur en disant : *Recevez le Saint-Esprit.*

L'Onction de la tête. — Une longue préface chantée redit la consécration et l'onction de Moïse et d'Aaron, le symbolisme des vêtements sacerdotaux. On enveloppe d'un bandeau blanc la tête de celui qui va être oint, pour empêcher que le saint Chrême ne coule dans les cheveux. Le chant du *Veni Creator, Venez, Esprit Saint, visitez ceux qui sont à vous, et remplissez de votre grâce les cœurs que vous avez formés...*, retentit solennel. Le consécrateur oint du saint Chrême l'élu à l'endroit de la tonsure, en disant : *Que votre tête soit ointe et consacrée dans l'ordre pontifical, par la bénédiction céleste...* L'onction se fait sur la tête, siège de l'intelligence, pour signifier que dans cette consécration l'évêque reçoit les lumières de l'Esprit Saint.

L'onction des mains. — A la fin de la Préface, on entonne le chant : *C'est ici cette huile mystérieuse répandue sur la tête d'Aaron...* suivi du psaume 132 : *Il est bon, il est doux à des frères de vivre dans l'union...* Le consécrateur oint les mains de l'élu et les bénit par trois signes de croix : *Que ces mains soient con*verties de l'huile sainte et du chrême sanc*tifiant... C'est la fécondité spirituelle et* la plénitude du sacerdoce que cette onction symbolise.

La cérémonie de l'onction est suivie de la tradition des insignes de l'épiscopat. L'oint du Seigneur est devenu pasteur ; il lui faut le bâton pastoral : *O Dieu, qui êtes l'appui de la faiblesse humaine, bénissez ce bâton pastoral, et faites par votre miséricorde que ce qu'il signifie ex*térieurement s'accomplisse intérieurement *dans la vie et les mœurs de votre serviteur...*

Le consécrateur bénit également l'anneau, le passe au quatrième doigt de la main droite du consacré : *Recevez cet anneau, symbole de la fidélité inviolable avec laquelle vous devez garder l'épouse de Dieu, qui est la sainte Eglise...* Il lui présente encore à toucher le livre des Evangiles, le charge d'annoncer la vérité au peuple.

L'auguste fonction est accomplie ; le consacré reçoit le baiser de paix de son consécrateur et des deux assistants.

L'offertoire

Le clergé et les fidèles présentaient jadis, au moment de l'offertoire, le pain, le vin, tout ce qui est nécessaire au sacrifice. L'évêque qui vient de recevoir la consécration fait encore cette offrande et remet à genoux au consécrateur deux flambeaux allumés, deux pains, l'un doré, l'autre argenté, avec deux petits barils dont l'un doré contient le vin, l'autre, argenté, l'eau. Le tout est porté en cérémonie par cinq acolytes. Sur les offrandes comme sur les autels, les armoiries des deux évêques, consécrateur et consacré, sont réunies. C'est un témoignage de leur communauté de foi et de sacrifice. Cette union est rendue plus sensible encore par la suite de la messe : dès ce moment, le consécrateur et le consacré, à gauche au milieu de ses deux assistants, poursuivent ensemble et au même autel le même sacrifice. Ils partagent, à la communion, le même hostie et participent au même calice.

L'intronisation et la bénédiction

Après la bénédiction donnée par l'évêque consécrateur, avant le dernier évangile, Mgr Bovet ira s'agenouiller une fois encore au pied de l'autel Saint-Martin et recevra les attributs épiscopaux, la *mitre*, placée sur sa tête comme un ornement et une armure de force qui rappelle la lumière qui resplendissait sur le visage de Moïse à son retour du Sinaï ; les *gants*, symboles de l'innocence et de la pureté ; l'*anneau* pontifical et la *crosse*.

On entonnera le cantique d'actions de grâce, le *Te Deum*. Le consécrateur et le premier assistant prendront par la main et conduiront au trône le nouveau pasteur. Les *Constitutions apostoliques* (L. VIII. c. 5), écrites vers l'an 400, mentionnent cette cérémonie de l'intronisation.

Accompagné des deux assistants, le consacré parcourt l'église en bénissant. *De retour à l'autel, il donne la première* bénédiction solennelle.

Cette imposante cérémonie s'achève *par un acte de reconnaissance. Comblé* des grâces qui sont descendues sur lui, le nouvel évêque, la mitre en tête, la crosse en main, s'adresse à son consécrateur et lui répète trois fois le souhait : *Ad multos annos !* comme pour marquer qu'il ne saurait trop lui exprimer sa reconnaissance. Le consécrateur, considérant dans le nouveau consacré un fils de son sacerdoce, lui donne le baiser de l'affection la plus paternelle.

Après la cérémonie

Après la cérémonie du sacre, vers midi, une imposante démonstration de respect, de vive sympathie, de filial attachement, à laquelle s'associeront le clergé, les magistrats, les sociétés, les instituts, traduira et exprimera bien haut les sentiments des fidèles et en particulier de la ville de Fribourg à l'égard du pasteur du diocèse de Lausanne et Genève.

H. Savoy.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mort du P. Gismondi

Le P. Gismondi est mort, à Rome, avant-hier mercredi, 7 février.

Le P. Henri Gismondi, Jésuite, était né à Rome en 1850 ; il entra dans la Compagnie en 1883, fut nommé à la chaire des langues orientales à l'Université Grégorienne en 1889, et à celle de la Bible, en 1890. Il quitta cette dernière en 1904 pour devenir professeur de langue hébraïque. Il avait été nommé aussi professeur à l'Institut Biblique fondé par Pie X. Il était membre de la Commission Biblique, Consulteur de l'Index, Examinateur pour le clergé romain, etc.

Le P. Gismondi a succombé à une pneumonie.

Mort de Mgr Pifferi

Mgr Sébastien Pifferi, Franciscain, archevêque de La Plata et métropolitain de la Bolivie, vient de mourir.

Né à Castel Madama (Latium) en 1848, il fut nommé évêque titulaire de Jéricho en 1905 élevé à l'archevêché de La Plata en 1906.

Sa mort est d'autant plus regrettable que les conditions de l'Eglise en Bolivie sont toujours plus précaires à cause de la propagande anticatholique des Loges.

Etranger

France et Espagne

Les journaux de Paris publient une *dépêche de Tanger disant que le colonel* Sylvestre qui occupe El Kçar, au Maroc, pour le compte de l'Espagne, aurait l'intention de s'entendre avec Erraissouli pour l'occupation de la ville d'Arzila.

Au quai d'Orsay, à Paris, on n'a aucune confirmation de cette nouvelle.

Lord Beresford et Guillaume II

On mande de Berlin au *Matin* :

« On attache une certaine importance politique au dîner offert par Guillaume II à lord Charles Beresford. On y voit une nouvelle preuve du désir de l'empereur d'Allemagne d'amener une détente entre l'Allemagne et l'Angleterre. »

Selon le *Lokal Anzeiger*, lord Charles Beresford aurait fait, après le déjeuner, la déclaration suivante au cours d'une conversation particulière : « L'empereur *fut pour moi d'une amabilité charmante*; mais je ne puis répéter ce qu'il m'a dit. »

Lord Charles Beresford ajouta qu'il considérait une guerre anglo-allemande comme absolument impossible ; pareille guerre serait un crime. L'amiral aurait même dit qu'il comprenait parfaitement que l'Allemagne désirât augmenter sa flotte et *qu'à son avis, il n'y a aucun* inconvénient à ce qu'elle construise autant de « dreadnoughts » qu'elle le veut.

L'empereur Guillaume avait revêtu l'uniforme d'amiral anglais en l'honneur de son hôte.

M. W. Churchill à Belfast

C'est avec une anxiété croissante que l'on attendait à Belfast (Irlande) l'assemblée dans laquelle le ministre anglais M. Winston Churchill devait prononcer son grand discours en faveur du home-rule. Le lord-maire de Belfast avait demandé aux autorités militaires de renforcer encore les troupes de la garnison.

M. Winston Churchill est arrivé à Belfast hier matin jeudi, à 8 h. 40, avec Mme Churchill. Devant la gare, plusieurs personnes lui ont fait une réception hostile.

Un peu après 1 h., M. Winston Churchill est parti en automobile avec Mme *Churchill pour le champ de football*, où il devait prononcer son discours. Une foule hostile entourait sa voiture. La police a dû intervenir et a réussi à frayer un passage à la voiture. Personne n'a pu pénétrer dans le champ de football sans un billet d'entrée. Les rues étaient pleines de soldats qui attendaient des ordres.

Mme Churchill et M. Redmond (leader des nationalistes irlandais) sont arrivés au champ de football sans encombre. Un escadron de cavalerie est entré dans le champ pour remplacer les forces de police qui l'avaient gardé pendant la nuit. Vers 11 h. du matin, le foule commençait à pénétrer dans le champ. Une heure avant l'arrivée de M. Winston Churchill, cette foule atteignait 6000 personnes. L'arrivée de lord Pirrie, qui présidait le meeting, fut le signal d'une ovation.

M. Churchill et Mme Churchill, les députés John Redmond et Devlin, lord Pirrie et d'autres personnalités montèrent sur la tribune à 1 h. 30. Après quelques mots de lord Pirrie, M. W. Churchill commença son discours.

Au moment où M. Churchill se leva, la foule fit entendre des hourras et des chansons. Le discours a été très applaudi.

M. Churchill a fait appel à l'équité de *tous et conclut en s'adressant à l'Ulster*, qui doit, par une action d'une générosité exemplaire, aider à remporter le grand prix de la paix de l'Irlande pour elle-même, pour la Grande-Bretagne et pour le monde. (*Appl. prolongés.*)

M. John Redmond a déclaré accepter chaque mot du noble discours de M. Winston Churchill et a affirmé qu'un parlement sera accordé à l'Irlande, sous

la condition qu'il n'abusera jamais du pouvoir. Au moment où des abus seraient tentés, il serait du devoir du parlement impérial d'intervenir.

Après le meeting, M. Winston Churchill est allé en automobile à Belfast, d'où il est parti par train spécial pour Larne.

Nécrologie

Le feld-maréchal von Hahnke

On annonce que le feld-maréchal Guillaume von Hahnke est mort hier après midi, jeudi, à Berlin.

C'est un des plus illustres vétérans de l'armée allemande qui disparaît, après avoir joui de tous les honneurs que la faveur impériale peut accorder à un brave et loyal soldat.

Il était né le 1er octobre 1833. Sous-lieutenant à dix-huit ans, il était déjà capitaine dans les campagnes de 1864 et de 1866. Pendant la campagne de 1870, il était major d'état-major au quartier général du prince-héritier.

Un avancement rapide lui permit d'occuper les postes de commandant de place à Potsdam, puis à Berlin. Feld-maréchal en 1903, il fut enfin nommé général feld-maréchal, le 1er janvier 1905. Il était porteur de presque tous les plus grands ordres militaires du monde.

M. l'abbé Paul de Angelis

On nous écrit de Lugano :

A Calonico (Léventine), son village natal, vient de mourir, à l'âge de 70 ans, M. l'abbé Paul de Angelis, qui pendant un quart de siècle a été curé de Giornico.

M. l'abbé de Angelis maniait très bien la plume ; il traduisit notamment nombre de romans français pour des revues et des journaux italiens. Il écrivit aussi trois fort beaux romans en italien.

M. l'abbé de Angelis fut même, pendant quelques mois, tout en dirigeant sa paroisse, professeur de littérature italienne au gymnase diocésain de Pollegio.

Il avait fait ses études dans les Séminaires de Milan, la Léventine appartenant alors à ce diocèse.

L'autorité ecclésiastique lui avait décerné le titre de doyen honoraire, et le dernier synode l'avait nommé consulteur diocésain.

C'était un prêtre zélé, studieux, très modeste et de grand cœur. Dans la Léventine, son souvenir vivra longtemps.

Le Mouvement social

Puériculture

L'Angleterre vient de donner un bel exemple d'initiative privée. La reine Mary avait fait annoncer, le jour de son anniversaire, le 26 mai dernier, qu'elle s'intéresserait à la fondation d'un collège pour enseigner aux femmes les soins à donner aux enfants du premier âge. Les deux millions cinq cent mille francs nécessaires ont été trouvés en *trois mois par des souscriptions particulières. La fondation* sera administrée par un comité mixte représentant les souscripteurs et les dames de « King's College for Women » qui ont pris l'initiative de la souscription. Les bâtiments comprendront une résidence pour les élèves qui suivront les cours.

Nouvelles diverses

On mande de Berlin au *Temps* que la visite du roi d'Angleterre à la cour allemande est assurée pour le printemps.

— Le duc et la duchesse de Brunswick sont arrivés à Saint-Pétersbourg. Ils ont été reçus par les grands-ducs Nicolas et Cyrille.

— On confirme que l'objet du voyage de lord Haldane, ministre de la guerre anglais, à Berlin est de rendre visite à un ami au sujet d'affaires particulières et qu'il n'a aucun but politique.

— L'Angleterre et tous les pays de langue anglaise ont célébré, hier jeudi, le centenaire de Dickens.

— Le prince Alexandre, héritier du trône de Serbie, est parti pour la Côte d'Azur pour un séjour de plusieurs semaines.

— Le général Grouitch ayant renoncé à former le nouveau cabinet, le roi de Serbie a chargé M. Milovanovitch de former un cabinet vieux-radical.

— On dément le bruit qui a couru de la mort de M. do Rio Branco, ministre des affaires étrangères du Brésil ; mais son état reste très grave.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Henri Roujon

Hier jeudi, a eu lieu, à l'Académie française, la réception de M. Henri Roujon, en remplacement de M. Henri Barboux.

Le nouveau récipiendaire a retracé dans un langage élégant les étapes de la brillante carrière de son prédécesseur, depuis ses débuts dans une étude d'avoué jusqu'à son arrivée au bâtonnat, suivie bientôt de sa réception à l'Académie française.

M. Frédéric Masson, directeur de l'Académie, a répondu en faisant l'éloge des études classiques d'autrefois, qui donnèrent à M. Roujon les moyens de réussir brillamment dans toutes les fonctions auxquelles il se trouva appelé au cours de sa carrière.

Echos de partout

LÉGION D'HONNEUR

D'après le dernier recensement, le grand ordre national français compte actuellement un effectif de 47,500 légionnaires.

Le petit ruban de la légion d'honneur avec son nœud et ses boucles mesure environ 17 cent. Cela nous fait plus de 8000 mètres de ruban. Il est plus que probable que chaque légionnaire possède au moins un ruban de rechange ; cela fait plus de 16,000 mètres de ce petit cordon rouge tant convoité en France (et aussi à l'étranger). Une crise du ruban ne semble pas imminente.

DÉMOSTHÈNE TRAHI

A Paris, l'*Officiel* de mercredi publiait le texte même de l'éloquent discours prononcé mardi par l'honorable sénateur conservateur M. de Las Cases. On y lisait ce passage :

Il ne faut pas qu'on puisse croire, même à tort, ce que Démosthène disait à un politicien de son temps : « Chose étrange, la République commence à s'apercevoir que plus le *patriotisme* personnel de certains politiciens augmente, plus diminue le patriotisme de l'Etat *(Nouveaux applaudissements)*.

Donc, s'abritant sous l'aile prestigieuse de Démosthène, M. de Las Cases avait proclamé que le patriotisme de l'Etat diminuait à mesure que s'accroissait celui des politiciens, et le Sénat, loin de protester, avait applaudi... Bizarre !

Mais mercredi, dans l'après-midi, on eut, au Luxembourg à Paris, le mot de l'énigme, lequel égaya fortement nos pères conscrits.

Au début de la séance, M. de Las Cases demanda la parole pour une rectification au procès-verbal.

— S'il s'agissait, dit-il avec infiniment de modestie, d'une de mes paroles, je n'insisterais pas, mais il s'agit de Démosthène.

Et M. de Las Cases expliqua que sa citation de l'illustre auteur des *Philippiques* devait être rétablie comme suit :

— « Chose étrange, la République commence à s'apercevoir que plus le *patrimoine* personnel de certains politiciens augmente, plus diminue le *patrimoine* de l'Etat. »

Au lieu de *patrimoine*, l'*Officiel* avait imprimé « patriotisme » !

Pauvre Démosthène ! La légende nous avait appris qu'il était arrivé à l'éloquence en se mettant des petits cailloux dans la bouche... Et l'*Officiel*, maintenant, remplace ces « petits cailloux » par des « coquilles » !

L'*Officiel* est coutumier des métamorphoses peu avantageuses.

M. Guizot, homme grave et ministre célèbre, s'était écrié, à la tribune : « Je suis à bout de mes forces ! », il eut l'affliction de lire le lendemain, dans le compte rendu de la séance, son exclamation ainsi transformée : — « Je suis au bout de mes farces ! »

MOT DE LA FIN

Au foyer de la danse, à Paris :

— Cette pauvre petite aurait été bien malheureuse si on ne l'avait réengagée. C'est elle qui fait vivre sa famille. Grâce à ses petits pieds...

— Des pattes alimentaires, alors !

Nouvelles des Cantons

BERNE

Le nouveau Berne. — L'hôtel des Boulangers, à Berne, a été acquis, pour le prix de 675,000 fr., par une maison israélite d'Allemagne, qui se propose d'y installer un grand bazar. Il n'y a cependant jusqu'ici que promesse de vente, et une grande partie du public souhaite que l'opération n'aboutisse pas, afin que le voisinage de la tour de l'Horloge ne risque pas d'être gâté par la réclame moderne.

NIDWALD

Décès. — On annonce la mort, survenue le jour de son 82me anniversaire, de M. Odermatt, président du tribunal suprême du canton de Nidwald.

BALE-VILLE

Grand Conseil. — A la séance d'hier, jeudi du Grand Conseil, le groupe socialiste a déposé une motion tendant à l'introduction de l'assurance-maladie obligatoire dans le canton de Bâle-Ville. Des membres des groupes radical et catholique ont déposé des motions tendant *à faire élire différentes autorités* et commissions par le Grand Conseil et non *plus par le Conseil* d'Etat.

Le Conseil a abordé ensuite l'examen du budget.

Contre l'école. — Dans la discussion du budget au Grand Conseil, M. Peter, du parti bourgeois progressiste, a demandé qu'en réduisit de 20 % les crédits destinés aux moyens d'enseignement scolaires.

Différents orateurs ont combattu cette proposition, qui a été repoussée par toutes les voix contre les cinq du groupe bourgeois progressiste.

Un long débat s'engage ensuite sur le crédit de 289,000 fr. pour les écoles enfantines. M. Göttisheim, conseiller national, dépose une motion demandant l'institution d'une commission pour examiner tout ce régime.

ZOUG

L'impôt. — Le Grand Conseil a terminé l'examen du budget. Il a décidé d'élever le taux d'impôt sur la fortune de 1 à 1/2 o/oo. Les autres impôts directs et les droits de patente sont également élevés d'un quart par mille.

SAINT-GALL

Elections. — Le 24 mars aura lieu l'élection du Conseil d'Etat ; le 14 avril le renouvellement du Grand Conseil selon le système proportionnel, et le 28 avril, l'élection des *conseils communaux*.

VALAIS

M. Défayes reste. — La *Gazette du Valais* avait écrit que, pour ceux qui connaissent le caractère de M. Défayes, sa démission n'était pas une fausse sortie et le *Nouvelliste valaisan* avait félicité le député radical d'avoir sauvegardé sa dignité (?) en se retirant, après que le vote de ses amis politiques sur les assurances avait montré qu'ils n'étaient pas d'accord avec leur chef. Il faut rengainer tous ces compliments. Sur les « pressantes instances » de ses amis de tout le canton, M. Camille Défayes, nous annonce-t-on, a consenti à retirer sa démission de député au Grand Conseil.

AVIATION

Deux aviateurs brûlés vifs

On télégraphie de Sébastopol (Crimée) :

Les capitaines Léon et Janiche qui, hier matin, se livraient à des expériences d'aviation, ont trouvé la mort dans des circonstances tragiques. A la suite d'une chute survenue après la rupture d'un fil de commande, leur appareil, un biplan, tomba lourdement sur le sol. Le malheureux voulut que le réservoir d'essence fit explosion, et les deux aviateurs ont été brûlés vifs.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Ouragan dans le centre de la France. — Le vent souffle avec une violence inouïe, causant d'énormes dégâts dans la ville. Dans la campagne, les toitures de plusieurs immeubles ont été enlevées et on signale de nombreuses personnes blessées.

Les inondations en Andalousie. — Le ministre des travaux publics en Espagne est parti pour Séville, où l'inondation prend les proportions d'une véritable catastrophe.

Les tramways ne circulent plus et le service de l'éclairage est suspendu. Trois personnes se sont noyées.

Deux touristes gelés. — Le Dr Friedrich Scholl et le Dr Théodore Haas qui étaient partis il y a quelques jours pour faire une course en ski dans les Alpes du Tyrol, et qui avaient disparu depuis lors, viennent d'être retrouvés morts au fond d'un ravin.

Ils ont dû se perdre dans le brouillard et mourir de faim et de froid.

Quand on les a découverts, les deux cadavres étaient entièrement gelés.

La terre tremble. — Des mouvements sismiques se sont fait sentir à *3 heures 55* hier matin jeudi dans la Martinique.

Hier matin aussi, à 4 heures, un tremblement de terre assez violent a été ressenti dans l'île de la Guadeloupe.

Les voleurs de musée. — La police de Bruxelles a arrêté un individu au domicile duquel on a trouvé plusieurs objets volés au musée de Waterloo, notamment la houillotte de Napoléon, ses éperons, des monnaies et des médailles.

Escroquerie. — Un mandat d'arrêt a été lancé contre l'ancien professeur de l'Ecole de commerce d'Innsbruck (Tyrol), M. Niggi ; il est accusé d'escroqueries pour la somme de 160,000 francs.

Folie subite. — Un jeune employé est devenu subitement fou au poste des douanes du Kreuzberg (Tyrol). Il sortit précipitamment du poste, brisa toutes les vitres, tira vingt-quatre coups de revolver sans atteindre personne et se tua ensuite d'un coup de revolver en pleine poitrine.

SUISSE

Un beau coup de mine. — Près de Fleurier, on a fait sauter hier après midi, à 3 h., une mine chargée de 800 kilog. de westphalite pour le compte de la fabrique de ciment Portland à Saint-Sulpice. L'explosion a produit une masse de huit mille mètres cubes. Un nombreux public assistait à l'expérience.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

3 février. — Lanthemann, Lucie, fille de François, chauffeur d'automobile, de Posieux, et de Joséphine, née Macheret, route de Bertigny, 19.

De Weck, Céline, fille d'Albéric, banquier, de Fribourg, Bœsingen et Pierrafortscha, et de Marie, née Gartner de Falletans.

5 février. — Crausaz, Gabrielle, fille de Léon, instituteur, de Lussy, et d'Anne, née Winiger, rue Grimoux, 6.

6 février. — Ursprung, Hermann, fils d'Alfred, professeur à l'Université, de Bâle et Ueken (Argovie), et de Caroline, née Rœsle, rue de la Préfecture, 208.

DÉCÈS

5 février. — Jonin, Edouard, de Chandon, coiffeur à Sonceboz (Jura), 35 ans, en passage à Fribourg.

Pierrat, Marguerite, fille de Charles et de Louise, née Bugnon, de Délley, 1 1/2 an, rue du Progrès, 3.

7 février. — Bugnon, Paul, fils de Louis et d'Anne, née Lehmann, 2 heures, ferme de Gambach.

Neuenschwander, Emma, fille d'Ernest et de Lina, née Æbischer, de Signau, 1 an, Schœnberg.

FRIBOURG

Le sacre de Monseigneur Bovet

Appel à la population de Fribourg

Chers concitoyens,

Les cérémonies du sacre de Mgr Bovet, évêque élu de Lausanne et Genève, auront lieu à Fribourg, le mardi 13 février prochain. Elles attireront dans notre ville de nombreux dignitaires ecclésiastiques et une foule de Fribourgeois et de Confédérés voisins.

Indépendamment de la cérémonie religieuse, qui sera célébrée solennellement à la Collégiale de Saint-Nicolas, le Comité d'organisation a prévu deux cortèges officiels dont le parcours a été indiqué précédemment.

A cette occasion, nous vous invitons à bien vouloir décorer vos maisons, non pas d'oriflammes ou de drapeaux aux couleurs éclatantes, mais bien plutôt de verdure et de tentures discrètes, qui conviennent mieux au caractère éminemment religieux de cette grande manifestation.

Nous vous prions, en outre, d'illuminer, le soir, au moment de la sérénade donnée au nouvel évêque, les maisons qui bordent la place Saint-Pierre et qui entourent l'Evêché.

Chers concitoyens, nous vous rappelons que notre ville, résidence épiscopale, n'a plus vu de sacre d'évêque depuis nombre d'années. Aussi sommes-nous persuadés que, fidèle à ses traditions d'aimable hospitalité et d'attachement à l'Eglise, elle se fera un honneur de recevoir dignement dans ses murs le nouveau Prélat que Rome a choisi dans la personne aimée et vénérée d'un enfant de la grande famille fribourgeoise.

Nous avons la conviction que notre appel de ce jour sera entendu, comme c'est toujours le cas quand nous nous adressons à vous dans de pareilles circonstances.

Dans cette attente, nous vous présentons, chers concitoyens, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Au nom du Conseil communal
de la ville de Fribourg :

Le secrétaire de ville : JOS. PILLER. — *Le syndic-président :* ERN. WECK.

Les assurances. — Nous recevons les bonnes feuilles d'un article que le *Correspondant* de Paris publiera, dans sa livraison du 10 février, sur la nouvelle loi suisse d'assurance contre la maladie et les accidents. L'article est de M. le professeur Max Turmann. L'auteur fait un limpide exposé de la loi et il conclut : « Le peuple suisse a estimé qu'il y avait nécessité pour lui à substituer le régime de l'assurance obligatoire à celui de la responsabilité civile du patron. C'est là une substitution dont les effets ne tarderont pas à se faire sentir dans la vie sociale et économique de la Confédération helvétique ; tous les vrais amis de la Suisse souhaitent maintenant que ne se vérifient point les critiques pessimistes des adversaires de la nouvelle loi fédérale, mais qu'au contraire se confirment largement les espérances et les prévisions optimistes des partisans de la double assurance. »

Le prêt sur engagement de bétail sans dessaisissement. — On sait que le code civil suisse introduit, parmi les formes du gage mobilier, le prêt sur engagements de bétail sans dessaisissement : la bête offerte en garantie du prêt reste en possession de son propriétaire.

La *Feuille officielle* publie l'arrêté du Conseil d'Etat qui réglemente ce système de gage.

Une retraite. — La *Direction du* 1er arrondissement des C. F. F., à Lausanne, a pris connaissance avec regret d'une lettre par laquelle notre compatriote M. Albert Cuony, donne pour le 1er avril sa démission de secrétaire de la Direction, après avoir été cinquante six ans au service des chemins de fer suisses.

La *Revue*, de Lausanne, consacre à la belle carrière administrative de M. Cuony les notes suivantes :

« En 1854, M. Cuony était secrétaire du comité sans caractère officiel, mais présidé par le Conseil communal de Fribourg, qui travaillait à obtenir le passage par Fribourg du chemin de fer prévu par Payerne-Morat. En 1856, il était nommé secrétaire du conseil et du comité de direction du chemin de fer Centre-Ouest suisse, et en 1859 secrétaire de la direction de la Cie Lausanne-Fribourg-Berne. Ses fonctions s'adaptèrent naturellement aux transformations du réseau romand ; il fut successivement secrétaire de la S.-O. en 1865, de la S.-O.-S. en 1872, du Jura-Simplon en 1890 et depuis 1903 de la direction du 1er arrondissement des C. F. F., à Lausanne.

« De 1874 à 1904, M. Cuony fut en outre secrétaire de l'Association des chemins de fer suisses.

« Pendant plus de 28 ans, M. Cuony a rédigé avec une exactitude et une précision remarquables ses protocoles toujours approuvés séance tenante, et qui reproduisent par le menu les motifs des décisions de l'Association. Ces procès-verbaux, de 40 à 50 pages d'impression chacun, ont été successivement résumés et classés dans un ordre méthodique dans le *Recueil des décisions prises par la conférence des administrations de chemins de fer suisses*, dont la publication s'est continuée sans interruption par les soins de M. Cuony depuis 1876. Le dixième et dernier volume a paru en 1908, et le répertoire des dix volumes en 1909. C'est un recueil de jurisprudence administrative qui résume toute l'activité des chemins de fer suisses depuis l'origine jusqu'au rachat.

« Un tel labeur donne bien droit au repos. M. Cuony entend d'ailleurs se reposer à la manière des sages, c'est-à-dire en changeant de travail. Il a réuni une grande quantité de matériaux qu'il utilisera pendant les loisirs de sa verte vieillesse, en écrivant l'histoire des chemins de fer de la Suisse romande. Ses souvenirs l'aideront dans cette tâche, que nul ne pourrait remplir comme lui. Il a déjà écrit plusieurs monographies sur ce sujet, entre autres : *La crise des chemins de fer suisses* (1877), *Les origines des chemins de fer dans le canton de Fribourg* (1902), et une *Notice sur l'Association des chemins de fer suisses* (1904). Toutes ces publications se distinguent par la clarté, l'élégance du style et la précision des vues. Ces qualités se retrouveront sans doute dans les travaux que nous promet M. Cuony, et qui formeront une importante contribution à l'histoire de notre pays. »

M. Albert Cuony n'a pas été qu'un administrateur modèle. Il a publié encore maints croquis littéraires et plusieurs études musicales. On sait qu'il est depuis 1872 organiste de la paroisse catholique de Lausanne et depuis 1900 président du comité du Conservatoire de musique de cette ville.

Nos meilleurs vœux accompagnent dans sa retraite notre distingué compatriote.

Crédit gruyérien. — Dans sa séance de mercredi, le Conseil d'administration du Crédit gruyérien a nommé M. Joseph Pasquier, notaire, à Bulle, directeur de l'établissement, en remplacement de M. Musy, élu conseiller d'Etat.

---

23 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

COUSINE SANS-GÊNE

par ROGER DOMBRE

Son fils ne lui ressemble pas et a dû toujours être laid.

« Mon intendant », c'est-à-dire M. de Mergallec, était placé à la droite de Clotilde, et je t'assure que lui ne s'inquiétait pas beaucoup des ris de veau d'Ursule.

C'est justement de ce Monsieur que je veux te parler.

Il me paraît nous regretter pas mal en bloc et ta sœur aînée en particulier... Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que cette chère Clotilde, que nous surnommions l' « Invincible », me semble énormément peinée de quitter la Maraude, maintenant que ce domaine est régi par un charmant jeune homme du nom de Hugues de Mergallec.

J'ai constaté tout bas qu'elle, si peu coquette à l'ordinaire, elle soigne davantage sa toilette, ou plutôt met de préférence ce qui l'embellit.

N'est-ce pas très suggestif, cela ?

Ecoute donc, c'est assez naturel. La recherche d'un homme séduisant comme M. de Mergallec (car il est séduisant, nous ne pouvons le nier) flatte toujours une femme.

Oh ! dis, Christian, si nous pouvions *voir cela : ta sœur mariée au propriétaire* de la Maraude !...

Entre nous, c'est en grande partie ce qui m'a décidée à abandonner le legs *de mon parrain*.

« Car, me suis-je dit, rien ne sera perdu pour la famille Morbrière, au moins si... »

Tu sais le *si*.

Que te dire encore ? Plus grand'chose, puisque tu vas bientôt goûter « le charme de notre présence ».

Est-ce que cela ne te réjouit pas un tantinet ?

En attendant, travaille, très cher, et ne doute pas de toi. Rappelle-toi que « le véritable artiste ignore les découragements, car il aime alors l'art même et non pour ce que cela peut lui rapporter. »

Rappelle-toi également, toutefois, que tu as besoin de faire payer cher tes tableaux, car, comme dit notre brave Ursule : « L'argent, elle est dure à gagner et facile à dépenser. »

Tu as encore le temps de me répondre et de m'apprendre ce que tu penses de mon coup de tête ; sois sans pitié. Si tu me trouves folle, dis-le sans ambages. Au moins, toi, tu ne me flattes pas.

Discute un peu avec papa quels seront les *fonds secrets* du gouvernement (lire, de la famille), afin que je voie si je ne me suis pas trompée.

Je suis contente, contente, de me retrouver sous peu à Paris. Je crois que j'embrasserai les boulevards. En attendant, je t'embrasse, toi, ton frère et mon oncle avec toute la tendresse que tu me *sais. Ne leur parle pas de* la chose... la petite affaire de Clotilde et de...

C'est entre nous deux seuls.

RENÉE.

P.-S. — La nuit vient tellement vite, à présent ! J'ai écrit très mal ; le parc est laid et les arbres tout noirs dans l'espace flou, gris, brumeux... Brr !

XVI

Cette petite lettre gentille, toute parfumée de midi, toute fraîche, vint surprendre le peintre au milieu de ses travaux.

Il éprouva à la fois de la déception, du dépit et de la joie.

De la déception, car il aimait la Maraude et espérait s'y reposer encore quelques étés.

Du dépit, parce qu'il aimait Renée d'un amour désintéressé et souffrait de la voir se résigner si facilement à une demi-pauvreté.

Enfin de la joie, parce qu'elle allait lui revenir et qu'il voyait s'évanouir la grande crainte qui le tenaillait depuis quelque temps : que sa chère petite cousine ne s'éprît de... son bel intendant et réciproquement.

D'après ce qu'elle racontait, il n'en était rien ; mais cela pouvait arriver dans l'avenir. En tous cas, il paraissait impossible à Christian que Hugues de Mergallec ne trouvât point Renée délicieuse.

Il ne croyait pas beaucoup à la sorte de cour discrète que faisait ce dernier à Clotilde. La sœur aînée lui semblait si « vieillie avant l'âge », si réfractaire au mariage, si effacée, quoiqu'elle fût sa préférée !

Tout ceci avait dû naître dans la petite imagination de Mme Sans-Gêne.

Néanmoins, Christian répondit à sa cousine :

« Oui, je te blâme, petite Renée, ne t'en déplaise. Une fortune, c'est toujours relativement du bonheur. Or, il ne faut jamais repousser le bonheur quand il passe à notre portée, car souvent il ne revient pas.

« Réfléchis pendant qu'il en est encore temps. Tu trouveras dorénavant la gêne beaucoup plus dure, à présent que tu as goûté au luxe.

« L'appartement te semblera plus exigu, la cuisine moins recherchée, quoique faite encore par notre bonne Ursule. Tu regretteras ton habile couturière, et bien d'autres choses encore.

« Pourquoi ce caprice ? pour un peu de mistral qui a rosi ton petit nez et refroidi tes petits pieds ? Mais ici on gèle, ma chérie, et je souffle souvent dans mes doigts afin de pouvoir tenir mon crayon.

« Le printemps est bien joli à Paris, j'en conviens, mais est-il donc laid à la campagne ? Rappelle-toi comme notre logis est froid en hiver et étouffant en été.

« Tandis que... Dieu ! que les siestes sont bonnes à la Maraude, dans les vastes chambres aux persiennes closes !...

« Mais je ne veux pas t'influencer, chérie. Je te demande seulement de ne rien décider à la légère, de peser mûrement chaque chose, et, quoi que tu fasses, que tu reviennes ou non, je t'embrasse en frère qui t'aime bien.

« CHRISTIAN. »

Ces lignes ébranlèrent certainement un peu Renée, mais son amour-propre fut le plus fort, car elle avait trop parlé de retourner à Paris pour changer d'avis maintenant.

Elle se trouvait bien un peu méchante de priver la famille Morbrière de bien-être et de la Maraude ; mais nous savons qu'elle comptait sur Clotilde pour arranger tout cela un peu plus tard.

Quant à Mme Morbrière, si elle se résignait si facilement aux caprices de sa nièce, c'est que Hugues de Mergallec l'avait rassurée.

« Laissez-la faire un petit essai de... gêne, Madame, lui avait-il dit. Laissez-la tâter de certaines privations, retrouver son Paris non plus à travers un prisme enchanteur, mais avec toutes ses réalités et avec les difficultés de la vie. Soyez certaine qu'après cette école, Mlle Renée déclarera que la Maraude est un paradis et la fortune un bien enviable. Moi, je ne me considérerai comme le véritable propriétaire de la... *tanière que dans* un an d'ici et si Mlle de Bercueil n'a pas changé d'idée.

— Mais en attendant, seul à Saint-Antoine, vous allez vous ennuyer ? dit charitablement Mme Morbrière.

— Soyez tranquille, Madame, je saurai me distraire. L'hiver étant la saison du repos pour la campagne, j'irai souvent à Marseille où j'ai quelques amis ; et puis, mes appointements de régisseur me permettent de m'offrir quelques douceurs. Je ferai une petite fugue à Paris, et si vous m'autorisez à aller vous y présenter mes hommages...

— Je vous y autorise, Monsieur », répondit la mère toute joyeuse sans savoir pourquoi.

Les malles furent faites ; Mme Victoria réintégra son panier, assez étonnée qu'on l'obligeât à quitter ce lieu de délices qui s'appelait la Maraude.

Quant à Ursule, elle jetait les hauts cris à l'idée qu'on retournait à Paris, dans le petit appartement de la rue Servandoni, et qu'elle serait seule pour servir huit personnes. « Sans compter, grognait-elle, qu'autrefois ces demoiselles m'aidaient souvent, de leurs blanches mains... A l'avenir, elles n'en feront rien, ayant perdu l'habitude du travail. Je ne conçois pas des *héritements* comme celui de ce M. Cramazoux qui lègue sa fortune à sa filleule pour un an à peine. »

Les adieux furent presque touchants avec M. de Mergallec. Il semblait qu'on abandonnât un naufragé dans une île *déserte.*

(A suivre.)

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg. — Le Conseil de surveillance a approuvé le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice 1911. Après versement à la réserve supplémentaire du montant des intérêts des réserves par 31,200 fr., le bénéfice s'élève à 313,511 fr. 49.

En ajoutant à cette somme le report de l'exercice précédent de 6585 fr. 47, le montant total à répartir s'élève à 320,096 francs 96.

Il en sera fait l'application suivante :

5 % au capital-actions (coupons 5)	Fr.	300,000 —
A la réserve supplémentaire	»	3,800 —
Report à nouveau	»	16,296 96
	Fr.	320,096,96

Les réserves s'élèvent ainsi à 815,000 francs sans compter la réserve pour emprunt ou conversion de 60,000 fr.

Malgré des amortissements et remboursements s'élevant ensemble à 1,889,252 francs 47, le capital prêté par obligations hypothécaires s'est accru en 1911 de 1,352,257 fr. 53 et a atteint au 31 décembre 1911 la somme de 39,158,386 *francs 50.*

Banque cantonale fribourgeoise — Dans sa séance du 7 février, le Conseil de surveillance a approuvé les comptes de l'année 1911. Le bénéfice net s'élève à 145,981 fr. 38 (1910 : 127,789 fr. 11) et a été réparti comme suit :

5 %, dividende 120,000 fr. Amortissement sur le bâtiment de la Banque et mobilier, 18,986 fr. 68. Gratifications, 2300 fr. Solde à nouveau, 4694 fr. 70.

Les sommes du bilan et du mouvement général témoignent d'une progression réjouissante des affaires. Elles se sont élevées : Bilan : de 5,828,300 fr. 25 à 10,484,431 fr. 15 ; mouvement général : de 44,232,145 fr. 98 à 137,471,482 fr. 32.

Horaire d'été. — Le Conseil d'Etat a transmis au Département fédéral des chemins de fer les réclamations des communes et des populations fribourgeoises relatives au projet d'horaire d'été. Le Conseil d'Etat accompagne ces réclamations de diverses observations. En ce qui concerne la ligne Lausanne-Fribourg-Berne, le gouvernement fait observer qu'il a dû se prononcer négativement sur la plupart des réclamations, tant pour des raisons de service que pour des raisons économiques. Il ajoute, toutefois, que la construction de la double voie sur le territoire fribourgeois modifiera l'état de choses actuel et permettra de donner en partie satisfaction aux vœux des populations, sans grands frais pour les C. F. F. C'est pourquoi il insiste pour que l'exécution de ce travail soit reprise et poussée avec le plus de vigueur possible.

Le Conseil d'Etat reconnaît que la demande exprimée par la ville de Fribourg et les sociétés intéressées, en vue d'obtenir l'introduction d'un train-omnibus Fribourg-Lausanne, vers 2 h. de l'après-midi, répond à un besoin qui se fait de plus en plus sentir. Il demande que cette requête soit prise en considération.

Il désire aussi vivement que le service des stations de la contrée Fribourg-Romont-Oron soit amélioré entre les trains du matin 1042 et 6. *Il n'y a*, en effet, plus de train-omnibus partant de Fribourg dans la direction de Lausanne depuis 5 h. 20 du matin jusqu'à 9 h. 14, soit durant quatre heures environ.

« Nous demandons formellement, fait observer en outre le Conseil d'Etat, que la marche antérieure du train de marchandises 3048 du matin soit rétablie, avec départ de Fribourg vers 6 h. 50 environ, et que cette course soit poussée jusqu'à Palézieux.

« Nous verrions aussi avec plaisir introduire une légère accélération dans la marche du train de l'après-midi 3056 Flamatt-Fribourg, de façon à ce que son arrivée à Fribourg ait lieu à 1 h. 50, au lieu de 2 h. 05.

« Enfin, nous espérons que la Direction des C. F. F. voudra bien maintenir, comme par le passé, une voiture à voyageurs dans les trains réguliers de marchandises de l'horaire d'été 1912 et en introduire une dans le train de marchandises 3065, qui part de Fribourg pour Berne à 8 h. 58 du soir. »

En ce qui concerne la ligne Fribourg-Yverdon, l'autorité cantonale demande la continuation jusqu'à Fribourg du train 1273, partant d'Yverdon à 6 h. du soir pour arriver à Payerne à 6 h. 44, *ainsi que la création d'un train Fribourg-*Payerne, partant de Fribourg vers 9 heures ½ du soir. Le Conseil d'Etat rappelle à ce sujet les assurances données par l'administration des C. F. F. aux délégués de la Broye vaudoise et fribourgeoise. Il ne pense pas que la mise en marche d'un train Fribourg-Payerne vers 9 h. ½ du soir entraînerait des dépenses considérables. On pourrait, par exemple, supprimer les trains-marchandises 3265 et 3272, qui ont si peu d'importance sur cette ligne, et transformer en trains mixtes les trains-omnibus 1261 (départ de Payerne pour Fribourg à 6 h. 10 du matin) et 1270 (départ de Fribourg pour Yverdon à 1 h. après midi). La suppression de ces deux courses permettrait la continuation sans frais jusqu'à Fribourg du train 1273 et l'introduction, vers 9 h. ½ du soir, du dernier train demandé.

Pour le Bulle-Romont, la correspondance, à Romont, à 10 h. 46 du soir, du direct Berne-Genève n° 36 et du train 1293 du Bulle-Romont, dont l'horaire prévoit le départ de Romont à 10 h. 40, correspondance demandée par le conseil communal de la ville de Bulle, faciliterait dans une grand mesure les relations d'affaires du district de la Gruyère avec la Suisse centrale. Le Conseil d'Etat appuye cette demande, estimant que l'amélioration sollicitée n'imposerait pas au Bulle-Romont des frais inutiles.

En ce qui regarde le Fribourg-Morat-Anet, le Conseil d'Etat de Fribourg rappelle ses démarches antérieures auprès des Compagnies en vue de la création de deux trains directs, l'un partant de Fribourg à 6 h. 09 du matin, et l'autre partant d'Anet à 11 h. 27 du soir pour être à Fribourg à minuit 18.

Il insiste aussi, pour qu'une voiture directe, avec Ire et IIme classes, circule entre Fribourg et Pontarlier, conformément aux vœux de la ville de Fribourg.

Quant à la correspondance, en gare de Morat, du train 113 du F.-M.-A., qui part de Fribourg à 4 h. 32 après midi pour être à Morat à 5 h. 14, avec le train 1251, qui part de Payerne à 4 h. 25 pour arriver à Morat à 4 h. 58 et en repartir à 5 h. 03, elle est possible et désirable. La Compagnie F.-M.-A. s'est déclarée disposée à avancer de quelques minutes le départ de Fribourg de son train ; mais il serait nécessaire que les C. F. F. modifient également la marche du train 1251 Lausanne-Payerne-Lyss, en retardant de quelques minutes son départ de la gare de Morat.

Le Conseil d'Etat appuie la demande tendant à fixer le départ de Berne pour Neuchâtel du train 161 de la Directe à 7 h. 02 du soir, au lieu de 6 h. 20.

L'une ou l'autre réclamations ont été formulées encore, en ce qui concerne les Chemins de fer électriques de la Gruyère.

Les revendications émises par le conseil communal de Bulle, quant à la continuation sur Bulle du train 172 qui part de Palézieux à 11 h. 20 du soir pour s'arrêter à Châtel à 11 h. 39, et à la formation d'un train inverse, vers 5 h. 30 du matin, auraient certainement pour effet d'améliorer les communications de la contrée avec le littoral du Léman. Toutefois, étant donnée la situation financière de la Compagnie des C. E. G., qui l'oblige à éviter toute nouvelle dépense, le Conseil d'Etat pense qu'il y a lieu d'attendre le résultat de l'exploitation du nouveau tronçon Bulle-Broc avant de se prononcer au sujet des modifications demandées.

Enfin, pour le Bulle-Broc, l'autorité cantonale consent, sous certaines réserves, à appuyer la demande de retardement du train 315 (départ de la fabrique de Broc à 9 h. 20 pour arriver à Bulle à 9 h. 30). Elle demande aussi l'établissement de la correspondance, en gare de Bulle, entre les trains 1293 du Bulle-Romont (arrivée à Bulle à 10 h. 50 du soir) et 314 du Bulle-Broc (départ de Bulle pour Broc à 10 h. 32).

En dernier lieu, le Conseil d'Etat souhaite l'amélioration des communications matinales entre Fribourg et Broc *par l'établissement d'une correspondance* entre les trains 1285 (arrivée à Bulle à 9 *h. 07 du matin*), *et 302 du Bulle-Broc* (départ de Bulle pour Broc à 10 h. 17).

Quant aux autres réclamations présentées, ajoute le Conseil d'Etat, le Département fédéral voudra bien examiner dans quelle mesure il pourra y être donné suite.

Conférence de M. le professeur Dr d'Overbeck. — L'établissement des *Suisses en Allemagne* et des Allemands en Suisse est réglé par un nouveau traité, en vigueur depuis le commencement de cette année. M. le professeur d'Overbeck donnera, sur cette matière, une conférence à l'occasion de l'assemblée de la société allemande de secours. Ceux qui s'intéressent au nouveau traité sont invités à aller entendre l'exposé du distingué professeur, dont la conférence aura lieu ce soir vendredi, à 8 ½ h., à la Brasserie Viennoise, Ier étage.

Hautes Etudes. — M. le duc de Gan*dolli étant empêché de donner samedi la* conférence annoncée à l'Institut des Hautes Etudes, il sera remplacé par M. Benett, professeur de littérature anglaise, qui parlera — en un excellent français, du reste, car M. Benett a professé en France — du poète *Milton*. Cette conférence étant du domaine littéraire — bien que donnée le samedi, jour des conférences scientifiques — toutes les cartes d'inscription donneront droit d'y assister.

Récital Tauxe. — Une demi-salle a applaudi hier soir M. Tauxe, qui est venu, à la Grenette, nous dire des vers et de la prose de quelques-uns de nos auteurs romands.

La séance fut intéressante, et par le choix heureux des morceaux récités, et par l'interprétation sincère que sut en donner M. Tauxe, et puis aussi par la richesse et la variété des projections lumineuses, reproduisant des œuvres de Robert, de Bachelin, de Glayre, de Burnand, etc.

C'est dans *A Moléson*, le poème alpestre si vrai et si sain de Rambert, que M. Tauxe *a su faire valoir surtout son réel talent de* diseur. Le public l'a chaleureusement applaudi. Il n'a pas ménagé non plus ses rires *et ses bravos au liseur spirituel des jolies* pages du *Sergent Bataillard*.

Souvenir du sacre de Mgr André Bovet, *dédié aux fidèles et aux familles du diocèse.* — Elégante plaquette de 32 pages, contenant le portrait de Sa Grandeur, ses armes et leur lecture héraldique, le nom de NN. SS. les Evêques qui assisteront à la cérémonie et surtout le texte français de toutes les prières du sacre, ainsi que l'explication des cérémonies.

Prix : 30 centimes, franco 35 centimes, à la Librairie catholique, place Saint-Nicolas, et à l'Imprimerie Saint-Paul, avenue de Pérolles, Fribourg.

Conférence horticole. — Dimanche, 11 février, après les vêpres, à l'école primaire d'Avry-devant-Pont, conférence de M. Jules Bamy, professeur, sur les cultures potagères et maraîchères.

Elevage. — Lundi dernier est parti de la gare de Fribourg un convoi de jeunes taureaux à destination de Trieste. Un sujet remarquable de la race tachetée noire, âgé de 18 mois, et élevé par M. Aug. Keller, à Chamblioux, a été vendu pour le prix de 2,800 fr.

C'est un descendant de « Comtesse », la belle vache que l'on a admirée à l'Exposition de Lausanne.

Eglise de Saint-Maurice
QUARANTE-HEURES

Samedi 10 février

6 ½ h. Messe. Exposition du Très Saint Sacrement.
8 h. Office. Sermon français. Bénédiction.
1 ½ h. Vêpres. Amende honorable.
8 h. Bénédiction.

Dimanche 11 février

6 ½ h. Messe. Exposition du Très Saint Sacrement.
8 h. Messe. Allocution française.
9 h. Grand'Messe. Sermon allemand.
2 h. Vêpres. Bénédiction.
6 h. Clôture. Sermon français. Procession et Bénédiction.

SOCIÉTÉS

Orchestre de la ville de Fribourg. — Répétition avec la société de chant, vendredi, 9 février, à 8 ½ heures du soir, au théâtre.

Société des Ingénieurs et Architectes. — Séance, vendredi, 9 février, à 8 ½ heures du soir au local, Hôtel de la Tête-Noire. Affaires administratives. Communication de M. Maurer, ingénieur : Accumulation d'eau du Gros-Mont.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, pas de répétition.

Société de chant de la ville. — Répétition générale avec orchestre ce soir vendredi, à 8 ½ h., au Théâtre.

Union instrumentale. — Répétition ce soir vendredi, à 8 h.

MEMENTO

Ce soir vendredi, à 8 h., à la Grenette, conférence par M. l'abbé Charpine, professeur au Collège. Sujet : *Les idées politiques de Fénelon d'après Télémaque.*

Calendrier

SAMEDI 10 FÉVRIER

Sainte SCHOLASTIQUE, vierge

Cette sœur de saint Benoît fonda un monastère de Bénédictines non loin du Mont-Cassin. D'après une tradition, saint Benoît vit, le jour de la mort de la sainte, l'âme de sa sœur monter au ciel sous la forme d'une colombe.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg
Du 9 février
BAROMÈTRE

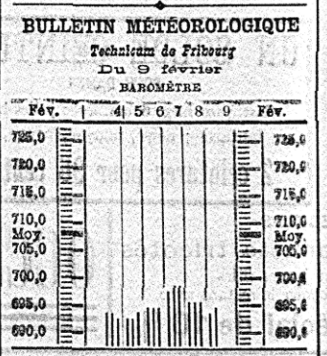

THERMOMÈTRE C.

Fév.	4	5	6	7	8	9	Fév.
8 h. m.	—12	—10	—4	2	—2	—3	8 h. m.
1 h. s.	—9	—5	1	6	3	7	1 h. s.
8 h. s.	—8	—4	1	4	—5		8 h. s.

Le plateau suisse est généralement couvert, sauf la Suisse orientale, Zurich, Saint-Gall, Coire qui annonce très beau. Pluie sur le Gothard et dans le Tessin. L'atmosphère est généralement calme. Toutefois le vent de l'ouest est signalé à Berne, celui du sud à Thoune, Schaffhouse, Ragaz et Davos, le föhn à Glaris et à Sierre.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 9, midi.

Ciel nuageux. Doux. Pluie par zones

Souffrez-vous

de rhumatismes, maux de reins, lumbagos, etc., essayez le célèbre **emplâtre Rocco,** l'un des meilleurs remèdes contre ces maux. Veiller à l'authenticité de la marque **Rocco.** 149
Dans les pharmacies à 1 fr. 25.

Montres de précision

depuis la montre, bon marché, mais bonne, *jusqu'au plus fin chronomètre* « Nardin » Demandez, s. v. p. l'envoi gratuit de notre catalogue de 1912 (environ 1500 dessins phot.)
E. Leicht-Meyer & Cie, Lucerne,
Kurplatz, N° 11. 10

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La guerre Italo-turque

Constantinople, 9 février.

Selon les nouvelles reçues par le ministère de la guerre, les Italiens ont bombardé pendant trois jours Kounfuda, sur la Mer Rouge. La caserne, le konak, l'office de quarantaine et une partie de la ville sont détruits. Les Turcs n'ont eu aucune perte d'hommes.

Les Italiens ont envoyé à Said-Idriss des armes en lui proposant de l'aider. Une partie de l'entourage de Said Idriss s'est soulevée contre lui.

Londres, 9 février.

Une note communiquée à la presse annonce que la première ambulance anglaise du Croissant-Rouge a quitté l'Angleterre pour les lignes turques de l'arrière-pays tripolitain. Le Foreign Office (ministère des affaires étrangères) lui prête son concours. Les gouvernements turc, italien et français en sont pleinement informés. La mission est composée uniquement d'Anglais ; elle comprend deux chirurgiens, deux docteurs et deux infirmiers. Elle restera six mois en Tripolitaine, et quittera Marseille le 16 février, pour Sfax. De là, elle ira en automobiles, puis à dos de chameau, jusqu'au quartier général turc.

Rome, 9 février.

Le groupe parlementaire socialiste, réuni à Bologne, a voté un ordre du jour décidant de refuser la confiance au cabinet Giolitti, responsable de la guerre de Tripolitaine, et de provoquer sa chute par tous les moyens.

Moka (Arabie), 9 février.

Le contre-torpilleur italien *Grenatiere* a donné la chasse au vapeur anglais *Tana*, qui naviguait dans le golfe d'Aden, à quinze milles au nord de Perim, et l'a ramené à Cheik-Said pour l'inspecter.

Paris, 9 février.

Sp. — Le correspondant du *Journal* à Rome dit connaître le résultat de l'entrevue que le général Caneva a eue hier soir avec M. Giolitti et le ministre de la guerre. Ce résultat produit la meilleure impression. Il en ressort que le général Caneva a toutes les qualités qui méritent la confiance et que son plan de campagne est fort bien conçu. Il retournera donc à Tripoli et son retour sera marqué par une recrudescence d'activité sur tout le front italien.

Constantinople, 9 février.

Le ministère de la guerre a communiqué à la presse un télégramme du commandant de Benghazi, dans lequel ce dernier annonce que les Italiens ont subi une grave défaite pendant les combats des nuits des 25, 26 et 27 janvier. Pendant ces trois nuits, les Turcs et Arabes ont livré une attaque terrible contre les Italiens. Ceux-ci ont perdu plus de 1300 hommes, qui ont été transportés à bord des navires de guerre (?!). La ville est remplie de blessés. Quelques compagnies italiennes ont été complètement anéanties. Les Turcs et Arabes ont eu au total 28 morts et 89 blessés. (?!)

Note de la Réd. Il convient de faire observer qu'une note officieuse publiée à Rome a démenti qu'un combat ait eu lieu à Benghazi, dans lequel les Italiens auraient subi des pertes.

Constantinople, 9 février.

Une note turque dit que l'ambassade de France a informé la Porte que le paquebot *Armand-Béhic* partira le 17 février, pour Hodeida, pour prendre le reste des Français. L'ambassade a ajouté qu'elle espérait qu'on faciliterait les formalités de départ aux Français et que les autorités se chargeraient de la conservation des travaux et des chantiers de la Compagnie française.

M. Haldane à Berlin

Berlin, 9 février.

Selon le *Berliner Tageblatt*, sir Haldane, ministre de la guerre anglais, se serait rencontré hier jeudi, à l'ambassade d'Angleterre, avec sir Goschen, ambassadeur, rentré de Londres hier, et avec M. de Bethmann-Hollweg. La conférence aurait duré plusieurs heures.

Commentant cette information, le journal dit que l'existence de négociations entre l'Angleterre et l'Allemagne cesse maintenant d'être une simple hypothèse ; c'est un fait.

Londres, 9 février.

Le *Daily Telegraph* se dit autorisé par le ministère des affaires étrangères à affirmer que le voyage de lord Haldane à Berlin avait pour but certaines enquêtes, notamment sur l'enseignement dans les universités allemandes. « Mais, ajoute le Foreign Office, comme lord *Haldane est connu par de nombreuses* notabilités d'Allemagne, il aura sans doute aussi eu des entretiens portant sur la situation politique et les relations entre les deux pays. »

Pour le Home Rule

Belfast (Irlande), 9 février.

A part les interruptions de quelques suffragettes, la réunion au cours de laquelle M. Winston Churchill a parlé s'est écoulée sans incidents. Après avoir parlé, M. Winston Churchill a parcouru le quartier nationaliste, où il a été chaudement acclamé. Enfin, par une voie détournée, il a gagné la gare, où il s'est embarqué pour Larne, en route pour Glasgow.

Autriche-Hongrie

Budapest, 9 février.

Le comte Khuen-Hedervary, président du conseil, est rentré à Budapest, après avoir séjourné plusieurs jours à Vienne, où il a été reçu deux fois en audience par l'empereur. Pendant son séjour à Vienne, le ministre-président a conféré avec le président du conseil autrichien et le ministre de la guerre au sujet de la loi militaire.

Politique turque

Salonique, 9 février.

Kiazim bey, le nouveau vali de Salonique, est arrivé hier jeudi, précédé d'une réputation d'homme instruit, au caractère ferme et à la décision rapide. C'est un membre influent du comité Union et Progrès.

Constantinople, 9 février.

Répondant aux démarches de la Porte au sujet de la question crétoise, les puissances protectrices ont déclaré qu'elles ne supporteraient aucune violation du *statu quo* en Crète. La Porte est satisfaite et n'a plus d'inquiétudes au *sujet de la question crétoise.*

Athènes, 9 février.

Oustafanouri, qui est arrivé à Serres pour fonder un club libéral, a été blessé en plein bazar, à coups de gourdin, par un membre affilié au parti Union et *Progrès. Le comité cherche à effrayer la* population pour s'assurer la prépondérance pour les élections.

Constantinople, 9 février.

A Uskub et à Istip, la gendarmerie a découvert des dépôts de bombes chargées à la dynamite. De nombreuses arrestations ont été opérées ; elles ont permis de connaître des détails sur les ramifications du comité révolutionnaire. La lutte est vive entre le comité Union et Progrès et l'opposition.

M. Cavazzari, attaché commercial du consulat d'Italie, a été expulsé comme soupçonné d'espionnage.

Crise norvégienne

Christiania, 9 février.

Le bruit court que le ministre de la justice, le ministre des affaires étrangères, le ministre de la défense et le ministre des cultes auraient donné leur démission.

L'insurrection mexicaine

Washington, 9 février.

Le *gouvernement américain a télégraphié* à son représentant diplomatique à Mexico que la mobilisation de troupes à la frontière du Mexique n'impliquait pas l'intention d'intervenir. Les Etats-Unis n'ont pas d'autres intérêts au Mexique que celui de la protection des vies et des propriétés de leurs ressortissants.

San-Antonio (Texas), 9 février.

On prend des dispositions pour loger cent mille soldats sur divers points du Texas. L'ordre de concentration n'a toutefois pas encore été lancé.

La révolution chinoise

Moukden (Mandchourie), 9 février.

Une collision s'est produite aux environs de Liao-Yang entre les révolutionnaires et les troupes gouvernementales. Ces dernières ont dû battre en retraite, en laissant sur le terrain deux officiers tués et seize soldats blessés. Les révolutionnaires ont réussi à capturer un officier et dix-huit soldats, mercredi ; les révolutionnaires se sont emparés de la ville de Wa-Fang-Tien.

Pékin, 9 février.

Les républicains commencent à se méfier de Youan Chi Kai. Ils font des objections à ses propositions, car ils craignent que celui-ci ne tente de rétablir la paix.

La maladie de Frédéric VIII

Copenhague, 9 février.

Le bulletin rédigé hier soir jeudi, à 8 h. 30 sur l'état de santé du roi dit : « Le malade a passé une bonne journée. L'état général est satisfaisant. »

Le roi de Monténégro

Berlin, 9 février.

Le roi de Monténégro est parti hier jeudi pour Saint-Pétersbourg.

Le grand-duc André

Vienne, 9 février.

Le grand-duc André Vladimirovitch est parti hier jeudi pour Saint-Pétersbourg.

M. Rio Branco

Rio-de-Janeiro, 9 février.

M. Eneas Martins est nommé sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. *Il traitera les affaires pendant la maladie* du ministre. On note une faible amélioration dans l'état du baron Rio Branco.

Assassinat au Maroc

Colomb-Béchar, 9 février.

Une nouvelle annonce que le grand-rabbin de Tafilalet, Abectura, âgé de 55 ans, qui revenait de recueillir les impôts israélites dans la région de Fez, a été assassiné aux environs de Backoum. Le rabbin fut abandonné par son escorte et dut se rendre à Toula, *localité peu distante de la route qu'il* devait suivre.

Tempêtes et inondations

Madrid, 9 février.

Les nouvelles arrivées de province signalent que des tempêtes de pluie et de vent continuent à se faire sentir, surtout dans le sud, et notamment à Cadix. Tout le long de la côte, une vingtaine de petits vapeurs et des bateaux de pêche ont été jetés par les vagues contre les quais et ont été à demi-détruits. Des faits analogues sont signalés au Ferrol.

Séville, 9 février.

Les inondations continuent à augmenter. Les eaux ont envahi l'usine électrique et détérioré les machines. Hier jeudi, la ville est restée dans l'obscurité. Le Guadalquivir a inondé le village de Camas, où la population s'est réfugiée dans l'église. Des secours ont été envoyés en toute hâte. La situation empire, aussi bien en Andalousie que dans les autres régions.

Séville, 9 février.

A mesure que le jour avance, la situation devient de plus en plus grave. La population travaille avec acharnement à élever des barrières pour arrêter les eaux. Quinze mille ouvriers chôment. Les affluents grossissent, ensevelissant les villages sous les eaux et détruisant tout sur leur passage. Une barque qui transportait des vivres dans le village d'Alzaba a coulé. Trois hommes se sont noyés. Toutes les communications sont interrompues. On ignore le sort de deux trains sur la ligne de Cadix. La pluie continue à tomber à torrents, apportant partout la ruine.

Séville, 9 février.

Une partie de la caserne de la garde civique s'est écroulée. Un homme s'est noyé.

Madrid, 9 février.

En raison de la gravité de la situation, le roi et le président du conseil partiront pour Séville demain samedi.

Madrid, 9 février.

La rivière Manza a débordé, inondant les quartiers riverains.

Huelva (Espagne), 9 février.

La rivière Odiel a débordé. Les marchandises accumulées sur le pont sont perdues.

Valladolid, 9 février.

Le Rio Sequillo a débordé. Un homme s'est noyé.

Lisbonne, 9 février.

A la Chambre portugaise, lecture est donnée de télégrammes provenant de divers points du pays et confirmant que les inondations actuelles dépassent celles *de 1876. Aux environs de Villafranca*, pour ne citer qu'une localité, le nombre des ouvriers sans travail dépasse cinq mille.

Emportés par une avalanche

Innsbruck, 9 février.

Deux touristes ont été emportés par une avalanche dans la région du Lünersee, près de Bludenz. L'un d'eux, nommé Kessler, a été tué. L'autre, nommé Barbisch, de Vienne, a pu être sauvé.

Le temps

Paris, 9 février.

Le temps continue à être doux. Le thermomètre marquait 18 centigrades vendredi *matin* et 20 *dans le midi de la* France.

Dans le nord de l'Italie, il pleut abondamment et la température n'est que de quelques degrés au-dessus de zéro.

Eboulement

Sutlercreek (Californie), 9 février.

Hier jeudi, dans l'après-midi, un éboulement a enseveli, à 200 pieds sous terre, soixante mineurs. Il a fallu 23 *heures de travail acharné pour les dégager.*

(Ce nom de Suttercreek vient du capitaine d'artillerie argovien Sutter, qui devint général aux Etats-Unis, découvrit les mines d'or de Californie, fonda la ville de New-Helvetia, et dont la statue a été érigée devant le City Hall de San Francisco.)

Le sauvetage du « Delhi »

Londres, 9 février.

La direction du Lloyd annonce que, à l'occasion du sauvetage du *Delhi*, il sera décerné une médaille d'or au lieutenant *français Drugeon, du Friant. Des mé*dailles de bronze seront décernées à plusieurs matelots.

SUISSE

Militaire

Berne, 9 février.

Le Conseil fédéral a fait ce matin un certain nombre de transferts de commandements militaires et de promotions d'officiers.

Dans l'infanterie, le major Louis Weck, à Fribourg, passe du bataillon de fusiliers 106 à la disposition du Conseil fédéral.

Dans le génie, le lieutenant-colonel Henri Lecomte, à Lausanne, devient chef du génie de la 2me division.

Dans le commissariat des guerres, le lieutenant-colonel Schæchtelin, à Fribourg, entre à l'état-major de la 2me division.

Dans le train, le lieutenant-colonel Jean Guillet, à Bulle, devient chef du train de la 2me division et le lieutenant-colonel Müllegg, à Morat, chef du train du 1er corps d'armée, passe à disposition.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

MISES PUBLIQUES

L'office des faillites de la Sarine exposera en vente, dans les anciens locaux de l'Agence commerciale, rue de Lausanne, No 2, à Fribourg, le **mercredi 14 février**, dès 2 h. de l'après-midi : 3 pupitres américains, 4 grands buffets avec tiroirs, 1 pupitre à 3 places, 1 coffre-fort, 1 machine à écrire, des tables, des chaises, 2 presses à copier, des chandeliers, etc.

Fribourg, le 8 février 1912.

ON DEMANDE

une apprentie repasseuse

dans une petite ville du canton. Adresser offres Haasenstein & Vogler, 21, Châtel-Saint-Denis. 709

Une jeune et robuste

FILLE

demande place, pour aider au menage.

Adresser offres à **Binggeli**, Commerce de meubles, **Schwarzenburg.** H 711 F 764

Union Financière de Genève

Le dividende de 1911 est payable sans frais contre remise du coupon N° 18 par 30 fr., chez MM. Weck, Aeby & Cie, à Fribourg.

Fribourg, le 7 février 1912. H 717 F 772

ON DEMANDE

un ouvrier-charron

chez **Jos. Schmid**, charron, à **Moncor**, près Fribourg.

Un jeune homme **demande**

joueur d'échecs

dame ou monsieur. 778

Offres sous H 729 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

Buffet de la Gare, Courtepin

J'avise l'honorable public de Courtepin et des environs que le

CÉLÈBRE PANORAMA MULLER

sera installé

dimanche et lundi, les 11 et 12 février

On pourra y voir tous les grands faits passés du XXme siècle tels que batailles, tremblements de terre, incendies, tempêtes, catastrophes de tous les pays, exécutions etc.

Invitation cordiale. H 725 F 775

Ed. BULLER.

Samedi et jour de la foire

Grand déballage de casseroles de 4, 3, 2, 1 et ½ litre, en aluminium, près de la voilère.

Je déballerai aussi des marmites en aluminium, de toutes grandeurs.

Tous ces articles, je les vends à des prix incroyables. Grand choix d'articles en émail.

VENEZ TOUS VOIR !

Se recommande,

Jules DURUZ.

BERNHEIM & Cie
FRIBOURG

A LA VILLE DE PARIS

Rue de Lausanne, 4
FRIBOURG

GRANDE VENTE DE FIN D'INVENTAIRE

Nous ne pouvons garantir la livraison des articles vendus au rabais, que dans les limites de nos stocks actuels ; les demandes qui nous parviendraient pour un article épuisé ne peuvent donc être prises en considération.

Tout article acheté au rabais pendant la vente de fin d'inventaire ne sera ni échangé ni repris.

Notre grande vente annuelle de fin d'inventaire commencera samedi 10 février ; elle comprend tous les articles désassortis, déclassés ou un peu défraîchis dont l'existence nous est révélée au cours de notre inventaire annuel ; nous y joignons en outre toutes les marchandises qui restent de la saison d'hiver. Tous ces articles seront vendus avec de considérables RÉDUCTIONS DE PRIX, ce qui constitue pour notre clientèle une OCCASION de s'approvisionner dans des conditions de BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE.

1 LOT Velontine pour blouses et petites robes, article lourd, en gris, vert, grenat avec dessins. Le mètre **0.56**	**1 LOT** Flanelle coton, différentes rayures, garantie au lavage, p. chemises ou linges d'enfants. Grande occasion. Le mètre **0.37**	**1 LOT** Gants noirs, pour dames, intérieur pluché, très chaud, coutures solides ; grand teint. Cédés, la paire. **0.40**	**1 LOT** Camisoles de dessous, pour hommes, genre tricot, très chaud, grandeur moyenne. Cédées, la pièce **1.10**

UN LOT

cache-corsets un peu défraîchis, en toile, pour dames, garnitures broderie, dentelle ou festons

SÉRIE I	SÉRIE II	SÉRIE III
Le c.-corset	Le c.-corset	Le c.-corset
0.75	**0.95**	**1.10**

Nous sacrifions partiellement en-dessous du prix coûtant notre

SOLDE de PALETOTS et JAQUETTES pour DAMES

JEUNES FILLES ET FILLETTES

Encore grand choix en paletots gris, beiges et noirs, de toutes tailles. Les anciens prix de vente ainsi que les nouveaux prix considérablement réduits, sont marqués en chiffres connus sur chaque étiquette

UN LOT

chemises pour fillettes, article chaud, en flanelle coton, rayé rose et blanc, bleu et blanc, etc

Long. 35 cm.	40 cm.	45 cm.	50 cm.
La chemise	La chemise	La chemise	La chemise
0.38	**0.48**	**0.55**	**0.65**

COUVERTURES DE LIT

très épaisses
beige clair ou gris clair, bords Jaquard

PRIX RÉDUITS :

Grandeur 1 — La couv. : Fr. **7.25**
Grandeur 2 — La couv. : Fr. **8.25**

UN SOLDE CASQUETTES

POUR GARÇONS

forme nouvelle avec grand rabat
seulement en bleu marin

GRANDE OCCASION **1.10** la casquette

UN SOLDE CEINTURES

POUR DAMES

élastiques larg. 6 cm. avec jolies boucles fantaisie ; noire, marine, brune, etc.

2 ceintures pour 95 centimes

COUVERTURES GRISES

différentes grandeurs
Encore un grand stock en magasin

PRIX RÉDUITS
suivant dimensions :

1.25 1.85 2.25 2.95 3.50 3.95

OCCASION : Toutes les Blouses pour Dames, en veloutine, lainage et velours ont subi une grande réduction de prix. Voir les anciens et nouveaux prix de vente sur chaque étiquette.

TOUTES NOS
Echarpes et bonnets tricotés
pour Dames et jeunes filles
seront vendus pour écouler le restant avec
un rabais spécial de 10 %

OCCASION : Tous les Jupons et Jupes d'hiver pour Dames ont été réduits considérablement. Encore un grand choix de Jupons en demi-laine notés avec une grande baisse de prix.

10 % **Nous accordons sur tous les articles d'hiver qui ne sont pas spécialement mentionnés dans cette annonce tels que : Gilets de chasse pour hommes et garçons, caleçons, camisoles, combinaisons, chapeaux, pantalons de mi-laine, pèlerines et manteaux-flotteurs, vestons Loden, vêtements de garçonnets, fourrures pour dames, tissus pour robes d'hiver, coutil pour blouses, pantoufles d'hiver, etc., etc.** **10 %**

UN RABAIS DE 10 %

A l'occasion de cette vente extraordinaire, nous offrons à nos prix habituels de bon marché les articles suivants :

Toile blanche pour chemises et linge très jolie qualité La coupe de 10 mètres **3.75**	**Toile écrue** pour petits draps ou chemises, bonne qualité La coupe de 10 mètres **3.25**	**Toile blanche** très belle qualité pour trousseaux La coupe de 10 mètres **5.25**	**Toile écrue** pour draps, dite américaine, largeur 180 cm. très gros fil Le mètre **1.25**	**Cotonne p. fourres** dessins ● bleus ou rouges Largeur 150 cm. Le mètre **0.88**	**Tabliers faits** pour dames, en cotonne Vichy, avec ceinture et 1 poche. Nuances claires ou deuil. Le tablier **0.85**	**Chemises de bébés** en toile blanche, garnitures, encolure et manches, avec coulisse. La chemisette **0.15**

Essuie-mains nid d'abeille avec bords rouge **0.20** le mèt.	Essuie-mains écru nid d'abeille avec bords rouge et franges, bonne qual. **0.25** la pièce	Petits tapis en guipure, pour tables de nuit, jolis dessins. **0.15** le tapis	Mouchoirs blancs, en batiste, avec ourlet à jour **0.10** le mouchoir	Mouchoirs rouges, nouveaux dessins, avec blanc ou jaune **0.18** et **0.25** le mouchoir	Mouchoirs blancs ourlés, grandeur pour dames **0.18** le mouchoir